

CROISER LES SAVOIRS EN EXPERIMENTANT LE THEATRE LEGISLATIF A MULHOUSE

Quand ?

La démarche va être amorcée du 23 novembre au 06 décembre par un premier travail de mobilisation et de « mise au jeu ». Elle se poursuivra à travers différents temps jusqu'à mars 2016, date de l'évènement.

Origine de la démarche :

La démarche Droits et Pauvreté interroge sur les mécanismes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des Politiques Publiques. Elle souhaite croiser les savoirs entre les populations concernées, les décideurs, les penseurs qui en ont la responsabilité et les praticiens qui devront les mettre en œuvre. Cela suppose d'inventer et de renouveler des espaces de dialogue de débats publics et de formation citoyenne par le croisement des savoirs et des pratiques entre élus, professionnels (travailleurs et partenaires sociaux...) et les habitants d'un même territoire. La démarche porte une attention plus particulière aux citoyens les plus démunis afin qu'ils y trouvent leur place, se sentent attendus et entendus et y contribuent pleinement. Ces expériences de croisement des savoirs ont démontré qu'il est possible de dépasser des incompréhensions mutuelles par le fait de penser et d'agir ensemble. Il s'agit également de confronter les représentations réciproques : analyse d'interactions vécues à travers les logiques mises en œuvre, la nature des relations en jeu, les prises de risque des uns et des autres, l'élaboration des conditions pour être acteurs ensemble de la pleine réalisation des droits fondamentaux.

« Droits et Pauvreté », impulsé initialement par le Conseil de l'Europe, a été mis en œuvre dès 2011 à Mulhouse. Cette démarche est organisée autour d'un collectif d'habitants, d'acteurs collectifs, et accompagnée par la Ville de Mulhouse. Le groupe, ouvert à tous, part de situations vécues, d'expériences, d'engagement citoyen, nourri par les échanges, les rencontres entre habitants, institutions et associations, afin de participer à la construction des réponses permettant et facilitant l'accès aux Droits et à la lutte contre l'exclusion, la vulnérabilité. Droits et pauvreté intervient sur deux volets, la santé et la citoyenneté. Les travaux du groupe ont fait émerger différents sujets sur lesquels les membres souhaitent agir plus particulièrement. Pour cela, va être expérimentée la démarche « Théâtre Législatif », dont voici les principaux objectifs :

**IDENTIFIER ET CONFRONTER LES LOGIQUES, LES RAISONNEMENTS DE PERSONNES, DE PROFESSIONNELS,
D'INSTITUTIONS**

**RECHERCHER LA MANIERE DONT CES LOGIQUES FAVORISENT, COMPLIQUENT OU BLOQUENT LA RELATION,
L'INTERACTION**

AMELIORER LA RELATION ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FAIRE EVOLUER LES DISPOSITIFS POUR APPORTER DES REPONSES ADAPTEES AUX USAGERS

C'est quoi, un théâtre législatif ?

Le théâtre législatif est d'abord un théâtre forum, une courte pièce de théâtre qui met en scène des réalités vécues et connues du public, en illustrant des impasses, des situations opprimantes. C'est ensuite un forum où, dans un contexte convivial, les spectateurs sont invités à intervenir pour proposer, en improvisation théâtrale, des solutions qui le plus souvent activent et participent au pouvoir d'agir des habitants. Ensuite, ce théâtre forum est complété par une invitation faite aux membres de l'auditoire de formuler des propositions et pistes de solutions pour répondre aux problèmes posés et éclaircis durant le forum. Les propositions qui semblent faire consensus sont ensuite présentées et négociées au besoin avec des représentants d'institutions qui soumettent ensuite au vote de l'assemblée les propositions qui semblent les plus opportunes. Enfin, ces

représentants s'engagent à faire remonter auprès de leurs institutions respectives les propositions adoptées. Cette méthode participative permet de faire se rencontrer les gestionnaires, décideurs, habitants et collectifs pour réfléchir et identifier les décisions et actions qui permettront de répondre aux problèmes et difficultés identifiés.

Par qui ?

Le projet va s'appuyer sur l'expérience d'intervention artistique participative de « **Mise au Jeu** », qui repose sur la mobilisation des connaissances et le pouvoir des citoyens pour contribuer à un monde plus juste et égalitaire. L'application de cette démarche à Mulhouse sera menée par **Luc Gaudet**, engagé en intervention théâtrale depuis plus de 30 ans

Avec qui ?

La démarche « Théâtre Législatif » s'adresse au collectif Droits et pauvreté et tout habitant et acteur collectif souhaitant s'investir dans une démarche collective citoyenne à travers une expérience innovante et solidaire. Elle s'adresse aux institutions concernées par les sujets identifiés par le groupe Droits et Pauvreté sur lesquels le théâtre législatif contribuera à la construction d'un dialogue.

Les sujets identifiés par le groupe Droits et Pauvreté :

La santé :

Information, lisibilité, compréhension :

- L'application de la franchise médicale
- Statut des rendez-vous à l'hôpital (public ou privé ?)
- Dépassement d'honoraires

L'apparence physique facilitant le retour à l'emploi : Lunettes et prothèses dentaires

La citoyenneté :

Information, lisibilité, compréhension :

- Médiation CAF (coupures de prestations ; présentation des formulaires)
- Optimisation de certains dispositifs (exemple : le bon CAF)

Quel pourrait être votre rôle dans le théâtre législatif ?

Chaque acteur pourra s'engager à jouer son rôle de manière volontaire et en toute ouverture démocratique. Votre connaissance du cadre réglementaire relatif aux sujets identifiés par le collectif Droits et Pauvreté, vos connaissances du fonctionnement institutionnel, votre expérience de terrain et votre expérience de réseau maîtrisant offriront une interprétation représentative de la réalité. Durant la partie participative du forum, vous serez sollicité pour apporter vos avis et éclairages sur des moments clés que le public a identifié comme pouvant changer ou nécessitant des réajustements.

PARTICIPER A LA TRANSFORMATION DE NOS PROPRES SAVOIRS

**DECONSTRUIRE POUR RECONSTRUIRE
SE LAISSER INTERPELLER**

APPORTER DES ECLAIRAGES

ACCEPTER CONTRIBUER AU DEPLACEMENT DES POINTS DE VUE MUTUELS

ETRE CO ACTEURS ET ETRE CO- FORMATEURS

En savoir plus, s'inscrire dans le projet :

Contact/ renseignement : Service Participation Citoyenne- Clémentine Felder ou Régis Athonady :

Tél : 03 89 33 79 37